

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIERE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

XII — LA COQUETTE

—L'affaire marche-t-elle ? dit vivement le comte, mais à voix tellement basse que sa compagne dut deviner plutôt qu'entendre cette question.

—A merveille ! répondit-elle sur le même ton.

—Vous êtes sur les traces ?

—J'ai levé l'animal et je l'ai fait suivre jusque dans sa bauge.

—Très-bien ! c'est lui que je soupçonnais ?

—Lui-même.

—Vous ne vous trompez pas ?

—Aucunement.

—Alors nous pourrions agir ?

—Quand vous voudrez !

—Cette nuit, en ce cas !

—Cette nuit si cela vous convient.

—Le duc est absent ?

—Il est parti à huit heures et ne rentrera pas avant le jour.

—A merveille ; mais comment avez-vous pu vous mettre sur ses traces ?

—J'ai fait agir et parler M. de Bellegarde, mon ami et son compa-
gnon.

—Vous êtes une véritable sirène, Catherine, et la plus adroite créature que je connaisse.

—Est-ce un compliment ?

—O'en est même deux.

—Je le prends comme tel.

—Maintenant, veuillez m'écouter...

—J'écoute, dit-elle ; continuez.

M. de Bernac, avant de poursuivre la conversation, retroussa sa moustache et jeta autour de lui un regard désœuvré en apparence, mais, en réalité, d'une investigation profonde.

Puis, voyant que quelques têtes étaient çà et là curieusement tournées de son côté, il se redressa sur ses hanches, prit une pose avantageuse, et saisit dans les siennes l'une des mains de sa gracieuse interlocutrice.

Celle-ci parut comprendre par une intuition merveilleuse la pensée et l'intention du jeune seigneur, car elle lui lança en inclinant légèrement tête de façon à la tourner vers l'assemblée, une œillade assassine, et elle s'appuya contre le montant de la fenêtre de la façon la plus coquette.

Pour tous, le jeune homme et la jeune femme semblaient goûter les charmes d'un amoureux entretien.

—M. d'Aumont est sur le champ de Foire, dit Bernac sans plus élever la voix qu'il ne l'avait fait, mais en se penchant vers sa compagne comme s'il lui eut glissé à l'oreille la phrase la plus passionnée.

—Le prévôt de Paris ! fit Catherine en souriant de son plus coquet sourire.

—Lui-même, ma belle et charmante baronne.

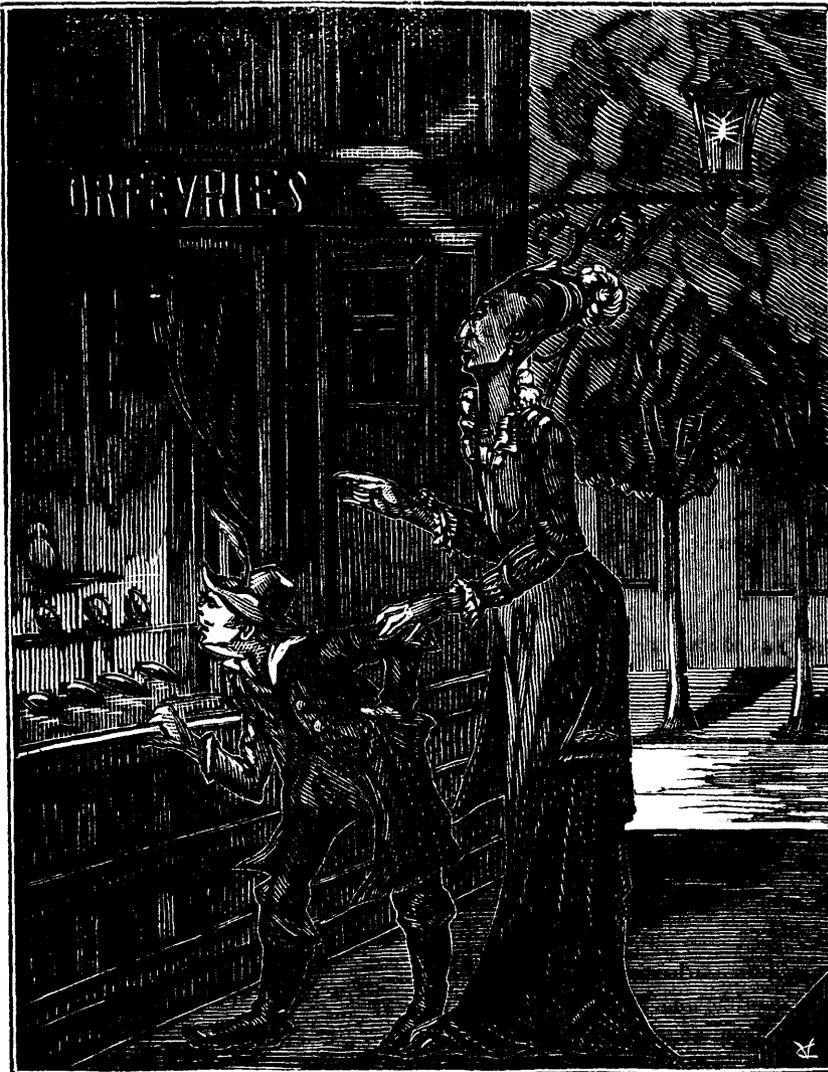
—Que vient-il faire ici ?

—Vous ne le devinez pas ?

—Non ?

—Il vient opérer l'arrestation de La Chesnaye.

—En vérité ? fit Catherine en tressaillant.



Tous deux étaient absorbés dans la contemplation des richesses étalées par l'orfèvre

—Du moins, telle est son intention.

—Et... croyez-vous qu'il réussisse ?

—Franchement, je ne le crois pas.

—Ce pauvre prévôt ! fit la jeune femme en riant sans la moindre contrainte. Ce capitaine La Chesnaye lui fera tourner la tête !

—En attendant, il faut agir, vous comprenez ?

—Parfaitement.

—Les pistes sont croisées, mais enfin...

—Précaution est mère de la sûreté ? interrompit la belle Catherine.

—Précisément.

—Eh bien ! nous allons agir... Où sont-ils ?

—Où vous savez.

—Aux endroits convenus ce matin ?

—Oui.

—Très bien... reposez-vous en sur moi.

—Ohèro baronne, ma belle reine, dit à haute voix le comte en voyant La Guiche et d'Herbaut qui s'approchaient de la fenêtre où il causait avec Catherine, vous êtes bien la plus fière, la plus cruelle, la plus désespérante fille d'Eve que j'ai jamais rencontrés !

—Et vous, comte, le plus entreprenant des gentilshommes comme vous en êtes aussi le plus coureur d'aventures et le moins fidèle poursuivant d'amour ! répondit en minaudant la jolie baronne.

—Oh ! oh ! par Notre-Dame ! vous voici en querelle réglée, mes beaux oiseaux d'amour ! dit La Guiche en se dandinant plus que jamais.

—A mon secours, chevalier ! dit Catherine en riant aux éclats.

—Quoi, belle dame ! courez-vous un danger ?

—Un grand, dont Dieu me garde !

—Lequel ? demanda d'Herbaut.

—Celui dont me menace le comte !

—Et ! par saint Jacques ! qu'est-ce donc ?

—Il me menace de me voler mon cœur, sous prétexte que j'ai pris le sien !

—Cela est donc vrai ?

—Si cela est, je vous jure que j'ai commis ce crime sans la moindre intention.

—Oh ! baronne ! dit La Guiche en prenant la main droite de son interlocutrice, tandis que, de la gauche, la jeune femme portait son mouchoir vers le haut de son visage comme pour l'abriter. Oh ! baronne ! m'est avis que vos paroles cachent un bel et bon mensonge.

Vous cachez votre figure pour dissimuler votre sourire, et vous voitez sous la broderie de ce mouchoir l'éclat de vos beaux yeux sans pareils, pour nous empêcher de lire dans votre regard.

—Vous vous trompez, chevalier ! dit Catherine en se découvrant le visage et en dardant sur le gentilhomme le rayon fascinateur de sa noire prunelle. Si je porte mon mouchoir à mes yeux c'est que ces lumières me font mal.

Et du geste, elle indiqua un candélabre à six branches, lequel, placé qu'il était contre la fenêtre, derrière le comte de Bernac, inondait de lumière la jeune femme et ceux qui l'entouraient.

—Ces lumières vous font mal ? répéta La Guiche.

—Horriblement !

—Alors, il faut les enlever...

—C'est ce que M. de Bernac n'a pas ou la galanterie de me proposer.

—Je vais appeler un valet, dit d'Herbaut.

—Cela sera bien long ! fit Catherine en souriant.

—Faut-il donc l'enlever moi-même ? demanda La Guiche en désignant le candélabre.

—Je n'osais vous le dire, mais je serais heureuse d'être, une fois en ma vie, servie par vous, chevalier.

—Coquette, dit La Guiche en riant.

—Non ! dites capricieuse, si vous voulez.

—Un caprice énoncé par une aussi jolie bouche est un ordre auquel on ne saurait refuser d'obéir. Je vais porter ce candélabre dans l'autre pièce.

—Non, dit vivement Catherine, placez-le, derrière moi, à côté de celui qui est devant l'autre fenêtre.

Et elle désigna la seconde croisée à laquelle elle tournait le dos, et dont l'embrasure était effectivement garnie d'un candélabre semblable à celui de l'éclat duquel se plaignait la baronne.

—J'obéis, reprit le chevalier, mais à une condition.

—Laquelle ?

—C'est qu'en échange du service que je vous rends, vous porterez ce bijou en souvenir de moi.

Le gentilhomme présenta la boîte renfermant le nœud du corsage en turquoise qu'il avait gagné.

—Vous vendez cher vos services, chevalier ! dit en riant la baronne.

Et de sa main mignonne elle prit le précieux joyau.

La Guiche enleva le lourd candélabre d'un bras nerveux et le porta vers l'endroit indiqué.

D'Herbaut se recula pour lui livrer passage.

Ce double mouvement eut pour résultat d'isoler de nouveau et durant quelques secondes, le comte et la baronne. Bernac se rapprocha vivement :

—Eh bien ! dit-il.

—C'est fait ! répondit Catherine.

—Quoi ?

—Dans deux minutes ils seront prévenus et le prévôt peut agir.

—Ainsi, ce déplacement de candélabre était un signal ?

Catherine ne répondit pas, mais elle cligna vivement ses beaux yeux.

—Adorable ! fit le comte en baisant ardemment l'une des mains de la jeune femme.

—Par la mordieu ! vous me faites jouer un rôle, comme disait le feu roi Charles IX, s'écartera avec un ton marqué de mauvaise humeur et de dépit M. de la Guiche qui se retournait précipitamment en cet instant.

—Mort de ma vie ! on jurera que tu vas te fâcher, chevalier, dit le comte avec un accent de raillerie dédaigneuse.

—On jugerait peut-être avec vérité, comte de Bernac !

—Par Notre-Dame ! à ton aise !

Il y avait dans le ton dont ces paroles furent prononcées, un accent de provocation tel, que le chevalier tressaillit et dressa la tête comme un cheval de guerre au son de la trompette.

—Mordieu ! fit-il, on dirait que tu cherches un coup d'épée ?...

—Et si je le cherchais effectivement ?

—Tu l'aurais trouvé !

—Alors, demain au Pré-aux-Cleres ?

—A dix heures ?

—A dix heures.

—Tu as tes seconds ?

—Je les aurai !

—Très-bien !

Et les deux gentilshommes se toquèrent un moment du regard.
—Admirable ! s'écria d'Herbaut ; je ne savais justement que faire de ma main. La Guiche, je serai ton second.

Un duel entre gentilshommes était alors chose si ordinaire, si commune, une rencontre, où la mort s'ouvrait parfois, avait lieu sous des prétextes si légers, si futiles, qu'aucun de ceux des assistants qui entendraient la conversation précédente n'y accorda la moindre attention.

D'ailleurs La Guiche, Bernac, et d'Herbaut continuèrent à causer avec Catherine comme si de rien n'était, et la jeune femme, cause évidente du duel arrêté, ne songea même pas à interrompre le cours de ses coquetteries provoquantes.

L'aveugle venait de plonger pour la troisième fois ses mains dans les urnes, et le silence s'établit comme d'ordinaire subitement au milieu de l'assemblée bruyante.

Neuf heures et demie retentirent en ce moment à une horloge voisine.

L'attention de MM. La Guiche et d'Herbaut s'était reportée vers l'estrade.

Catherine en profita pour se rapprocher encore du comte.

—Pourquoi avoir provoqué le chevalier ? dit-elle.

—Pour me battre ! répondit Bernac.

La baronne haussa ses épaules blanches, rondes et potelées, et fit une petite moue d'impatience.

—La cause réelle de ce duelle ? demanda-t-elle sans se retourner vers son interlocuteur, et en étouffant à demi ses paroles sur l'éventail à miroir garni de plumes blanches qu'elle portait attaché à son corsage par une chaîne d'or émaillé.

—Vous voulez la connaître ?

—Oui, dit-elle à voix plus haute au milieu du tumulte qui venait de provoquer l'annonce d'un lot gagnant.

—Eh bien ! c'est...

Le comte n'eut pas le temps d'achever.

—Tiens ! voici le prévôt de Paris, s'écria subitement, et avec un étonnement manifeste, le marquis d'Herbaut, en désignant de la main le magistrat qui venait effectivement d'apparaître à l'entrée de la salle réservée au jeu de la blaque.

—Votre bon ami, M. d'Aumont, comte de Bernac, ajouta Catherine en souriant.

À propos, quand épousez-vous sa fille, la belle Diane, dont on dit des merveilles ?

Le comte ne répondit pas ; mais il lança un regard sévère à la baronne.

—Oh ! oh ! fit-elle.

Un grand tumulte et un grand mouvement venaient de s'opérer dans les trois salons de jeu.

—Que personne ne sorte ! dit le prévôt d'une voix vigoureusement accentuée. Au nom du roi, notre maître, je l'ordonne ! Gardes, surveillez les issues !

XIII

LA LOGE DU ROTISSEUR

La foire Saint-Germain ayant le droit, par privilège exclusif, de ne fermer qu'à onze heures du soir, c'est-à-dire trois heures après que le couvre-feu d'hiver avait fait éteindre les lumières de tous les autres quartiers de Paris, était, à neuf heures et demie, dans toute son animation.

Le point central surtout, là où se dressaient les théâtres, qu'on ouvrait les loges des taverniers, rôtisseurs, confiseurs, orfèvres, marchands de modes et d'objets de curiosité et d'art, tous ces industriels, enfin, qui aiment à étaler leurs produits sous les reflets des lumières factices, était dans tout l'éclat de sa splendeur.

De même que dans les salles de l'académie de jeux de Jonas, toutes les classes de la société se pressaient confusément dans les rues étroites bordées de boutiques et splendidement illuminées.

Le point central de la foire était formé par une petite place séparant les deux grandes halles, et résultant de la rencontre de quatre travées qui en faisaient chacune un côté différent.

Là se dressaient les deux théâtres de la foire, établis par des comédiens ambulants, lesquels, d'après une sentence du lieutenant civil à la date du 5 février 1596, devaient payer la somme de deux écus aux confrères de la Passion, en possession du privilège exclusif des théâtres de Paris.

Le prix des places, dans chaque salle de spectacle, n'était pas alors hors de l'atteinte des bourses les moins bien garnies.

Le parterre se payait cinq sous et les loges dix sous par place.

Chose remarquable, et qui fait remonter l'application de la censure théâtrale aux premiers temps même du théâtre, il était interdit alors aux comédiens de représenter aucune pièce sans l'avoir préalablement communiqué au procureur du roi (magistrat remplissant alors les fonctions du ministère public près les juridictions subalternes) et sans l'avoir fait revêtir de son approbation.

En face, et tout autour de ces salles de théâtres, s'élevaient les boutiques des taverniers, confiseurs et orfèvres.

Tout un public, celui composé des flâneurs, des buveurs, des amateurs de théâtre, des promeneurs découverts, auxquels se joignaient nombre de mendians et de vauriens, affluait vers ce point central de la foire.

Les tavernes et les rôtisseries étaient encombrées, les loges des orfèvres et des confiseurs étaient obstruées par la foule qui s'entassait à leurs abords.

Tout un cercle de curieux entourait chaque boutique.

L'une d'elles surtout, la loge d'un orfèvre, située la seconde dans la première rue aboutissant à la place, attirait la cohue par son splendide étalage.

Au premier rang de cette cohue, le front collé sur les vitrines protectrices (luxu de devanture que possédait seuls les orfèvres et que nécessitait leur propre sûreté), se tenait un petit homme de petite taille, assez vilainement vêtu, au front bas, aux yeux fuyant le regard, au nez tellement aplati et tellement retroussé, qu'il semblait plutôt une tache qu'un point saillant au milieu du visage.

Près de cet homme, appuyant son bras sur le sien, était une femme grande, sèche, maigre, à la tête allongée en forme de coin, enroulée sur un cou d'une longueur démesurée.

Il y avait une telle disproportion de taille entre eux, la femme était si grande, l'homme si petit, que loin d'avoir l'air de s'appuyer sur le bras de son compagnon, la femme semblait prête à emporter celui qu'elle tenait au bout de sa main ossueuse.

Tous deux étaient absorbés dans la contemplation des richesses étalées par l'orfèvre.

—Oh ! Mathias le Camus, disait la femme, vois donc ces belles plaques de corsage !

—Et ces épingles de cheveux, Jacqueline la Longue, répondait Mathias, qu'en dis-tu ?

—Je dis que je voudrais bien les avoir avec ces beaux boutons verts !

—Et moi je voudrais bien pouvoir te donner tout cela, Jacqueline, dit Mathias avec un soupir ; peut-être alors croirais-tu à mon amour et te montrerais-tu moins inhumaine !

La femme sourit en ouvrant une bouche énorme fort mal garnie de dents longues et larges, ébréchées et inégales.

—Ah ! si tu me donnais seulement un bijou ! dit-elle.

—Lequel te plairait, ma mignonne ? demanda Mathias en se rapprochant de la porte fermée sur laquelle il s'appuya.

—Tous ! répondit Jacqueline.

—Hélas ! fit Mathias le Camus, cela me désole de ne pouvoir contenter ton envie !

Allons-nous-en, Jacqueline la Longue !

—Alloons-nous-on, Mathias le Camus !

Et l'homme et la femme, poussant de profonds soupirs, se retournèrent pour passer au milieu de la foule.

—La belle ribaude ! pour la parer de bijoux, dit un écolier en riant.

Elle est plus désharnée que le squelette dont le recuteur nous a fait cadeau !

Mathias et Jacqueline s'étaient éloignés.

—As-tu fait ? demanda Jacqueline.

—Oui, répondit Mathias.

Et ouvrant sa main droite il fit voir un morceau de cire sur lequel était l'empreinte de la serrure de la porte de l'orfèvre.

—Alors j'aurai les bijoux ? ajouta Jacqueline avec joie.

—Tu les auras.

—Qui t'aidera à faire le coup !

—Talbot le Bossu et le grand Océros en personne.

—La charité, mon bon monsieur et ma bonne dame, dit une voix nazillarde qui semblait sortir de terre. N'oubliez pas le pauvre infirme disgracié par la nature... La charité !...

Celui-ci, qui implorait ainsi une aumône des nombreux promeneurs, était accroupi sur le sol à quelques pas de la loge de l'orfèvre.

Une horrible déviation de la colonne vertébrale tordait le corps du malheureux, lequel se traînait péniblement sur deux jambes grêles et chétives.

Une tête énorme essayait en vain de surmonter la poitrine ou plutôt la bosse dans laquelle elle disparaissait presque entièrement.

—La charité ! cria le mendiant au moment où Jacqueline et Mathias passaient devenant lui.

Mathias étendit la main à la hauteur du chapeau qui s'avangait vers lui.

—Merci ! mille grâces, mon bon monsieur, mille bénédictions sur vous et sur la belle dame ! nazilla le mendiant, en prenant vivement dans son feutre graisseux l'objet que venait d'y déposer Mathias.

—L'heure ? fit à voix basse Mathias sans arrêter sa marche.

—Minuit ! cours des Miracles ! répondit le bossu.

Puis il reprit aussitôt en élevant sa voix :

—La charité, mes bons messieurs ! La charité, mes bonnes dames !

C'était l'empreinte de la serrure prise que Mathias avait glissée dans le chapeau du mendiant.

—Maintenant, dit-il à Jacqueline, laissons faire Talbot le Bossu.

—Et s'il fait le coup tout seul ? dit Jacqueline avec inquiétude.

—Il n'oserait. Les rois de la cour des Miracles nous protègent et les argotiers ne se volent pas.

D'ailleurs le grand Océros est de moitié avec nous.

—Oh ! la bonne odeur de rôtisseries ! fit Jacqueline en allant les vastes narines de son nez crochu.

Elle et Mathias longeaient alors effectivement la loge d'un rôtisseur.

Cette loge, la dernière de la rue et qui faisait suite à celle de l'orfèvre, portait sur un écriteau qui décorait le dessus de sa porte le numéro 27.

Elle resplendissait de bruit et de lumière.

Il était neuf heures et quelques minutes.

Des tables dressées tout autour de la pièce et accompagnées de banes et de tabourets étaient garnies de consommateurs, les uns soupant joyeusement, les autres jouant aux dés ou aux cartes le prix du repas que l'on venait d'absorber ou de celui que l'on s'appropriait à commander.

Sur le point de la salle la plus proche de la porte, étaient attablés quatre hommes qui paraissaient causer avec cet entrain et cette animation qu'expliquent toujours, vers la fin d'un repas, l'abondance des bouteilles vides et les verres encore pleins des convives.

Trois de ces hommes semblaient par leur mise et par leurs manières appartenir à l'une des honorables corporations de la bourgeoisie parisienne.

Le quatrième, d'allures plus brusques, de ton plus fier, de gestes plus hardis, décelait dans toute sa personne les habitudes et les usages de la vie militaire.

Le premier des bourgeois, celui placé au centre de la table, portait un costume de drap gris passémenté de noir, un chapeau de même nuance que le pourpoint et les grègues, bas de forme et large de borde, orné d'une aigrette noire, et, contre l'usage des gens de sa classe, mais par mesure de précaution sans doute, une dague au manche de fer passée dans la ceinture de cuir noir qui lui serrait la taille.

Des flots de cheveux noirs, s'échappant de dessous la forme du chapeau, flottaient autour de la tête et tombaient épais jusque sur le col rabattu de la chemise.

Une barbe épaisse, mal peignée, couvrait la partie inférieure du visage, ne laissant apercevoir que les pommettes des joues dont la peau mate tranchait nettement avec la couleur foncée et luisante de la barbe et de la chevelure.

Un nez droit, de forme romaine, aux narines mobiles, surmontait les moustaches, et malgré l'ombre projetée par les larges bords de la coiffure, on pouvait distinguer des sourcils fins et bien dessinés, s'arrondissant en forme d'arc au-dessus de deux yeux remarquablement beaux, de couleur brune et aux paupières bordées de cils touffus.

Cet homme paraissait âgé d'au moins quarante ans.

Ses deux compagnons, plus jeunes de quelques années seulement, étaient vêtus l'un d'un costume en drap brun foncé, l'autre d'un pourpoint et de grègues en drap bleu.

Tous deux, quoique les traits de leur visage fussent différents, quoique l'un fut roux de barbe et de cheveux et l'autre châtain foncé, avaient un même cachet dans leurs manières qui, nous le répétons, paraissaient être celles de bourgeois aisés en quête d'une soirée de plaisir.

Le quatrième personnage, celui à la tournure militaire, avait un pourpoint bleu galonné de blanc et des grègues pareilles.

Un chapeau noir à plumes lui couvrait la tête, et de grandes bottes protégeaient ses jambes nerveuses.

De taille moyenne, sec et vif dans ses mouvements, l'œil hardi, la physionomie expressive, la moustache blonde fièrement tressée, il parlait, gesticulait avec un aplomb et une rapidité dénotant l'extrême confiance qu'il avait en lui.

Une longue épée, dont l'extrémité traînait à terre, s'appuyait contre le siège sur lequel le soldat était assis.

La conversation, avons nous dit, était fort animée entre ces quatre personnages.

— Comme cela, mon digne archer, mon excellent monsieur Giraud, disait le plus âgé des bourgeois, en choquant son verre contre celui du soldat, comme cela vous portez une haine sans égale à ce bandit dont nous parlons ?

— A La Chesnaye ? s'écria l'archer en frappant sur la table ; c'est-à-dire que je le déteste de toute la puissance de mon âme et que je donnerais la moitié de ce qui me reste à vivre pour me trouver, fût-ce l'espace d'une douzaine d'heures, face à face avec lui !

— Vous ne l'avez donc jamais rencontré dans vos excursions ?

— Jamais, mon cher monsieur Babin...

— Mais vous avez bien dû avoir son signalement ?

— Peuh ! le drôle change de peau chaque jour, e. j'ai entre mes mains plus de cinquante renseignements contraires.

Aussi n'y crois-je plus, aux signalements ; mais ce que je crois fermement, ce dont je suis sûr et convaincu, c'est que je trouverai ce bandit !

— Vous ?

— Moi-même ! fit Giraud avec une extrême assurance.

— Quoi ! vous vous chargeriez de cette capture si importante ?

— Certes ! et je n'ai même quitté le service de la prévôté de Rouen, je ne suis venu à Paris que dans cette louable intention. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense que si vous réussissez, vous rendrez un énorme service aux honnêtes gens.

— Et à moi-même.

— Mais, franchement...

— Franchement... quoi ?

— Je doute que vous réussissiez.

— Pourquoi ?

— Parce que toute la maréchaussée et toute la police du royaume ont échoué dans cette tâche depuis plus d'une année !

— La maréchaussée et la police obéissent au simple sentiment du devoir, et moi, aujourd'hui, j'obéis à trois sentiments qui ne pardonnent pas et qui font accomplir des miracles : la haine, l'amour et le désir de la vengeance.

Comprenez-vous ? Ce qu'ils n'ont pu faire, je le ferai.

— Votre assurance me fait plaisir, mon cher Giraud, mais je ne comprends pas pourquoi vous haïssez La Chesnaye si mortellement.

— Mortellement est le propre mot, répéta l'archer en fronçant ses épais sourcils fauves.

— Il vous a donc offensé personnellement ?

— Oh !... fit Giraud en levant le poing vers le ciel comme pour le prendre à témoin du serment de vengeance qu'il faisait tacitement.

M. Babin rompit le verre de l'archer et le poussa à boire, ce qui, nous devons l'avouer, ne lui fut aucunement difficile.

— Cordieu ! murmura à l'oreille de Babin le bourgeois assis à sa gauche, il a eu la langue dure à délier ; mais je crois enfin que la chose est faite et que nous allons savoir ce qu'il faut que nous sachions.

M. Babin fit un signe affirmatif et se retourna vers l'archer,

lequel avait vidé son verre sans s'apercevoir de ce mouvement des deux convives.

Les vapeurs du vin d'Anjou envahissaient rapidement le cerveau de l'archer.

Jacqueline la Longue et Mathias la Camus s'étaient arrêtés en face de la rôtisserie dont les émanations engageantes avaient si fort attaqué les nerfs olfactifs de Jacqueline.

Tallebot le Bossu, implorant toujours à haute et vaillante voix la charité des passants, s'était traîné à la suite des deux autres.

Jacqueline regardait çà et là les toilettes des femmes qui se promenaient dans la foire.

Mathias et Tallebot, tout en paraissant examiner l'intérieur de la loge du rôtisseur, ne quittaient pas de l'œil le personnage que l'on venait de désigner sous le nom de maître Babin.

Celui-ci ne semblait pas accorder la moindre attention aux deux hommes.

Par un mouvement naturel, il posa ses deux coudes sur la table et pencha son front sur ses mains élevées.

Une mèche de ses longs cheveux tomba en avant.

Babin prit cette mèche dans ses doigts effilés, joua quelque instants avec elle sans mot dire, puis la sépara en deux, il en dirigea les deux extrémités, l'une à droite, l'autre à gauche.

Cette action était si simple qu'elle ne pouvait soulever la moindre attention.

M. Babin releva aussitôt la tête.

Tallebot et Mathias venaient d'échanger un regard intelligent et rapide.

Mathias la Camus reprit le bras de Jacqueline la Longue et l'entraîna en se dirigeant vers la gauche.

— Ma mignonne, lui dit-il, tu n'auras pas encore cette nuit les bijoux que je t'ai promis.

— Pourquoi ? demanda Jacqueline.

— Parce qu'il y a autre chose à faire ; mais ne crains rien, demain est le fils d'aujourd'hui, et il hérite de son père !...

Tallebot le Bossu recommença son refrain habituel, et, tournant sur lui-même avec une difficulté qui faisait peine à voir, il remonta la rue en gagnant à droite.

M. Babin reprit la bouteille à demi pleine, sans même donner un coup d'œil aux trois personnages qui s'éloignaient, et romplit de nouveau le verre de ses compagnons et le sien.

XIV

L'ARCHER DE ROUEN

— Voyons, mon digne ami, reprit Babin d'un ton insinuant et en choquant son verre contre celui de Giraud, faites-nous vos confidences jusqu'au bout. Nous sommes tous trois bons bourgeois de Paris, fort peu habitués aux récits émouvants tels que doit les faire un brave soldat comme vous l'êtes, et ces récits nous intéresseront au plus haut point, je vous l'affirme.

Voyons ! dites-nous pourquoi vous en voulez si fortement à celui que vous nommez le capitaine La Chesnaye ?

— La Chesnaye, répéta Giraud en passant la main sur son front comme pour écarter les vapeurs qui voilaient son cerveau.

— Oui !

— La Chesnaye est un misérable !

— Très-certainement ! répondit le bourgeois de Paris.

— Un Brigand ! ajouta Giraud.

— Sans contredit !...

Sous l'influence du vin capiteux qu'il avait bu et que lui avait évidemment versé Babin avec une intention perfide, de l'animation de la conversation, de l'atmosphère écorvante qui régnait dans salle et de la colère que ses propres pensées faisaient naître, Giraud avait atteint rapidement les limites voisines de l'ivresse complète.

Sen visage empourpré offrait les teintes du rouge le plus vif et le plus ardent.

Un moment il demeura muet, la tête dans ses mains et les coudes sur la table.

—Vous l'aurez fait trop boire ! murmura le voisin de droite, dont les paroles furent étouffées par le bruit régnant dans la loge.

M. Babin fit un signe négatif, puis prenant la main de Giraud :

—Vous disiez donc, reprit-il d'une voix de plus en plus insinuante, que ce La Chesnaye vous avait offensé ?

—Écoutez, dit tout à coup l'archer qui, par suite de l'un de ces effets inexplicables de l'ivresse, parut durant quelques instants avoir reconquis tout son calme et tout son sang-froid.

Écoutez ! il y a dans la forêt de Maromme, près Rouen, un château appartenant au marquis d'Assigoy de Mottaville.

Au nombre des gens de service au château, se trouvait un jardinier qui avait une nièce.

Cette nièce, nommée Jeanne, habitait Rouen, et était la plus belle fille de la ville. Un grand nombre d'adorateurs la poursuivait avec force protestations d'amour.

Parmi ces adorateurs, était un archer de la prévôté qui se nommait André.

Cet André était bien un peu libertin, un peu trop gai compagoon peut-être, mais au demeurant c'était un homme brave, hardi, et je puis dire intelligent et actif.

Jeanne avait écouté André lui parler de mariage, mais quand, sur son autorisation, car elle l'aimait aussi, du moins le lui avait-elle dit et le croyait-il, quand, sur son autorisation, la demande fut portée à l'oncle, celui-ci refusa, et, de plus, emmena sa nièce au château du marquis d'Assigoy.

Vous comprenez ?

—A merveille ! répondit le bourgeois de Paris.

Giraud passa la main sur son front vermillonné et ruisselant de sueur.

—Voulez-vous boire ? demanda M. Babin en levant une bouteille.

—Non ! répondit l'archer, plus de vin ! De l'eau, maintenant !

Et, saisissant une grande cruche que portait un garçon, il se versa une large rasade d'eau claire qu'il but avidement.

—Alors ? reprit M. Babin.

—Alors, continua l'archer, André fut au désespoir, mais ce n'était pas un garçon à se laisser abattre facilement.

Plus d'une fois il s'était aventuré dans la forêt de Maromme, s'était approché du château dans l'espoir d'apercevoir sa fiancée de quelque élévation voisine ; mais, après une longue attente, il lui avait fallu battre en retraite.

Jeanne restait invisible, cachée qu'elle était par les hautes murailles du manoir.

Une circonstance cependant vint en aide à l'amoureux désolé.

Un jour qu'il revenait tristement d'une excursion dans la forêt, il fit la rencontre de bucherons dont plusieurs lui étaient connus. Il apprit que ces hommes, plus heureux que lui, avaient

entré franchement dans le château, étant souvent requis par le jardinier pour les fortes cervées.

André savait écrire, et même à l'occasion il composait une chanson tout comme son compatriote Olivier Basselin de Viro.

Un des bucherons se chargea de remettre à Jeanne les lettres de l'archer, mais la moitié des difficultés était seule vaincue, car si Jeanne savait lire, elle ne savait pas écrire, et par conséquent elle ne répondait que verbalement à son adorateur quelques mots que le bucheron messager oubliait en route ou dénaturait par son insouciance.

André, de plus en plus furieux et désolé, se laissa peu à peu aller à l'exaltation de son esprit, exaltation qui effrayait Jeanne au plus haut degré.

Il ne parlait de rien moins que de recourir au rapt, et, s'il le fallait, à l'incendie du château, à toutes les violences enfin pour recouvrer un bien qu'un oncle cruel n'avait pas le droit de lui refuser.

Dans la dernière épître qu'il écrivit, surtout, il sommait Jeanne de prendre la fuite et lui annonçait que la nuit suivante, à trois heures du matin, il viendrait l'attendre sous les murs du manoir avec quelques uns de ses amis, et que si elle ne venait pas, il se sentait capable de se livrer aux dernières extrémités.

Ici le narrateur fit une pause nouvelle pour avaler un second verre d'eau.

L'action bienfaisante du liquide agissait sans doute rapidement, car l'ivresse à laquelle Giraud avait été un moment sur le point de succomber semblait être presque complètement dissipée.

Les trois bourgeois l'écoutait avec cet intérêt marqué, toujours flatteur pour celui qui parle.

Aussi, fut-ce sans se faire prier, que l'archer reprit :

—Il faut que vous sachiez maintenant, que quelques jours auparavant, ce maudit La Chesnaye avait, à la tête d'une partie de sa bande, eu maille à partir avec la maréchaussée et la prévôté de la province.

André ne faisait pas partie du détachement qui se battit.

Comme cela n'arrivait que trop souvent, les troupes de prévôt eurent le dessous, et plus de trente archers furent fait prisonniers par les brigands qui les emmenèrent avec eux.

Or, ce même soir où Jeanne avait reçu d'André la lettre dont je vous ai parlé, elle était remontée plus tôt que de coutume dans sa petite chambre au-dessus du logis de son oncle.

Elle s'était mise à la fenêtre qui donnait sur une des grandes routes de la forêt, et elle maudissait son ignorance qui ne lui permettait pas de répondre aux lettres de son fiancé, pensant qu'un mot d'elle eût peut-être suffi pour ramener la raison dans l'esprit égaré de l'archer.

Tout à coup il lui sembla apercevoir sous les arbres de la forêt, malgré l'obscurité naissante, comme un reflet d'armes, puis elle vit distinctement une petite troupe d'hommes.

Bientôt elle reconnut l'uniforme de la maréchaussée qui portait André, et elle compta trente archers conduits par un homme enveloppé d'un vaste manteau qui lui parut être son amoureux en personne.

Pensant qu'André mettait son projet à exécution, mais qu'il avait devancé l'heure dans son impatience, croyant que ses camarades lui prêtaient main-forte, elle se sentit prise d'une alarme si vive qu'oubliant toute prudence, elle quitta sa chambre, descendit, traversa les cours et monta sur les remparts.

Les archers arrivaient précieusement alors au pied des murailles.

—André, est-ce toi ? demanda-t-elle avec une anxiété profonde.

—Oui, répondit-on à voix basse.

—Je t'en conjure, renonce à ton projet !

—Non ! répondit encore la voix en baissant le ton davantage.

—Mais il y aura bataille avec les gens du château. Tu seras blessé, tu s'en peut-être.

On ne répondit pas.

—Eh bien ! reprit-elle avec désespoir, puisque rien ne peut te fléchir, je vais partir avec toi !

Et, saisissant une corde laissée par mégarde sur le rempart, elle l'attache à l'un des ornéaux, et, se recommandant à Dieu, elle se laissa glisser à terre.

Deux bras vigoureux l'enlevèrent avant qu'elle n'eût touché le sol et placèrent son visage sous un rayon de la lune qui venait d'apparaître derrière un nuage.

—Quello est cette colombe qui vient ainsi se jeter dans nos serres ? demanda une voix rude.

—Horreur ! cria Jeanne ; ce n'est pas lui !

—Eh ! fit une autre voix, c'est la belle Jeanne, l'amoureuse de l'archer André.

—Silence ! fit une voix plus rude encore que celle de l'homme qui avait parlé le premier.

Prenez cette femme, garrottez-la, et bâillonnez-la.

Le personnage qui venait de donner ses ordres du ton le plus impératif était celui qui portait un manteau et qui paraissait être le chef de la petite troupe.

Jeanne voulut crier, mais déjà un morceau d'étoffe empêchait les sons de sortir de sa gorge ; elle voulut se débattre, mais ses mains blanches et ses petits pieds étaient énergiquement serrés sous l'action d'une corde solidement attachée.

Un homme la prit et la porta dans un fourré voisin, puis il revint rejoindre ses camarades.

Eh bien ! messieurs, continua Giraud en frappant sur la table avec une rage frémissante, ces archers étaient de faux archers.

O'étaient des voleurs de la bande maudite revêtus des costumes arrachés à leurs prisonniers, et celui qui les commandait n'était autre que La Chesnaye en personne.

Le bandit conduisit ses hommes à la porte du château et frappa avec violence.

—Au nom du roi Henry quatrième, s'écria La Chesnaye à voix haute, nous lieutenant du prévôt de Rouen, enjoignons aux habitants du château de nous laisser faire enquête de justice en ce manoir.

Le marquis d'Assigny était absent.

Son intendant accourut en toute hâte.

—Qui cherchez-vous, messieurs ? demanda-t-il à celui qui'il prenait pour un officier de la prévôté.

—Nous cherchons le capitaine La Chesnaye que nous savons être en ce moment réfugié ici.

XV

MAITRE GIRAUD

—L'intendant, continua Giraud, affirma qu'aucun indice ne justifiait le soupçon de protection accordée par les habitants du château à un chef de brigands ; mais le soi-disant officier de la prévôté insista en disant qu'il n'avait point à commenter les ordres qu'il avait reçus, mais bien à les exécuter sur l'heure, et,

pour ce faire, il enjoignit à l'intendant de lui faire à l'instant ouvrir les portes du manoir.

Le pont-levis du château d'un gentilhomme ne s'abaissa pas facilement, messieurs, vous le savez, et le nom de la justice n'est pas toujours suffisant pour avoir accès dans une demeure seigneuriale.

Aussi l'intendant ne se pressait nullement d'obéir, et peut-être bien même eût-il laissé de l'autre côté des fossés ceux qu'il prenait pour des archers de la prévôté de Normandie, lorsque La Chesnaye tira de sa poche une lettre qu'il fit passer à l'intendant, le priant d'en prendre connaissance.

Cette lettre, contre-signée du prévôt de Rouen, revêtu du sceau de la ville, était du marquis d'Assigny de Motteville lui-même.

Par cette missive, le gentilhomme enjoignait à tous ses gens, domestiques, vassaux, écuyers, officiers et autres, de se conformer, sans opposition, à tout ce qu'il plairait à l'officier de la prévôté d'ordonner et de faire, ajoutant que les ordres et les actions dudit officier n'avaient d'autre but que le service du roi et le bien de la province.

L'intendant examina minutieusement écriture, signature et cachet.

Écriture, signature et cachet émanaient bien du marquis, son seigneur et maître, il ne put en douter un seul instant.

Les archers attendaient toujours.

En face d'ordres aussi précis, l'intendant ne pouvait qu'obéir, il ordonna donc que le pont-levis fût abaissé et que les portes fussent ouvertes.

La Chesnaye, continuant à jouer son rôle avec une audace et un aplomb merveilleux, laissa quatre de ses hommes de garde à la porte du manoir, leur donnant pour consigne de passer par les armes impitoyablement quiconque se présenterait pour entrer ou quiconque tenterait de sortir.

Puis il ordonna à l'intendant et à tous les gens du marquis, sans exception, de le suivre au château.

Domestiques et valets furent laissés dans une salle basse dont la porte, dûment verrouillée en dehors et gardée par quelques archers, devint infranchissable.

Pendant ce temps, La Chesnaye et le reste de la troupe entraînaient l'intendant.

Sur l'ordre intimé d'avoir à remettre toutes les clefs de toutes les chambres, voire même celles de tous les meubles et bahuts, le pauvre intendant commença à soupçonner, trop tard, qu'il était tombé dans un piège ; mais la lame d'un poignard, lui chatouillant la gorge, fit cesser toutes ses hésitations ; il donna les clefs demandées.

Lié, bâillonné et enfermé dans un cabinet sombre, le malheureux ne put jeter ni un cri d'alarme, ni tenter de fuir.

Dès lors les bandits se trouvèrent entièrement maîtres du château, dont, sans doute, ils convoitaient depuis longtemps le pillage.

En une heure tout fut fait.

Espèces monnayées, argenterie massive, belles œuvres d'orfèvrerie, bijoux précieux, diamants, pierres fines, armes de luxe, costumes de soie et de velours, toutes les richesses, tous les trésors, enfin, du marquis d'Assigny de Motteville passèrent aux mains de La Chesnaye et des siens.

Puis quand il ne resta plus rien à piller, rien à voler, l'ordre de la retraite fut donné, tous s'éloignèrent emportant leur butin, et ne se souciaient même pas de relever le pont-levis abaissé.

Ils gagnèrent la fourré où ils avaient déposé Jeanne, et où

étaient attachés leur chevaux : le chef prit la jeune fille en croupe et tous s'éparpillèrent dans la forêt.

Une demi-heure plus tard, le marquis, que l'on n'attendait que le lendemain, revenait au château accompagné de ses hommes de suite.

Grand fut son étonnement de trouver son pont levé abaissé, sa herse relevée, et l'accès de sa demeure ouvert à tout venant ; mais plus grande encore fut sa stupéfaction, et celle de ses gens, en voyant l'intérieur de la demeure absolument désert.

A ses cris de colère et d'impatience répondit une sourde rumeur partant de la salle souterraine.

Les gens du marquis se précipitèrent et délivrèrent enfin les valets enfermés par les bandits, et dont la prison avait été si bien choisie que, tous réunis, n'avaient pu forcer la porte bardée de fer, ni les fenêtres solidement grillées.

Interrogés, ils racontèrent ce qu'ils savaient ; mais leurs renseignements étaient moins précis encore que ceux donnés par le coup d'œil qu'offrait le château pillé.

Toutes les portes étaient ouvertes, tous les bahuts, tous les coffres, tous les meubles étaient béants et vides.

On chercha partout l'intendant, que l'on commençait à soupçonner de complicité.

Le pauvre diable, découvert enfin dans le cabinet où l'avait fait jeter La Chesnaye, était dans un état pitoyable. Son bâillon l'étouffait et le sang jaillissait de ses chevilles, tant les cordes le serraient rudement.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

—Écoutez donc, M. Jules, cette mijaurée de Zoé ne veut pas me croire quand je dis que je n'ai que 26 ans.

—Moi je vous crois très bien, car voilà onze ans que vous me le dites.

* * *

Le dernier comble du « Journal des abrutis » :

—Quel est le comble de la férocité pour un cheval de corbillard ?

—Prendre le « mort » aux dents.

* * *

Monsieur et madame se sont pris de querelle, en se mettant à table, et ils sont en train de jeter assiettes, verres et couteaux par la fenêtre.

Le domestique s'empresse alors de faire suivre le même chemin à la soupière, aux bouteilles, etc.

—Qu'est-ce que vous faites donc là, imbécile ? s'écrie monsieur.

—Dame ! répond le domestique, je croyais qu'on dînait dans le jardin !

A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRE »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante, pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRE ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE—Le Roi des Voleurs; Le Trésor de Strongsey; Les Héritiers du Poignard; Le Secret de l'Intendant; Le Duc de Kandos; Les Deux Duchesses; Les Foyats de l'Amour; L'Homme des Grèves; Le Crime d'un autre; L'Amour à l'Épée; Un Noviciat; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE—Les Aventures du Capitaine Vatan; La Dame de Pique; La Fille de Marguerite; L'Homme des Grèves; L'Amour à l'Épée; Le Crime d'un Autre; Un Noviciat; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix que coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00; six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré à domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & CIE., EDITEURS,

Boîte 1986

475 Rue Craig, Montréal.